

NATURE Dès le mois de juin, les plans d'eau calmes se piquettent d'or et de nacre à mesure que les nymphéacées y déploient leurs corolles flottantes. Une conquête du milieu aquatique qui remonte à des millions d'années.

Nénuphars et nymphéas, la touche impressionniste de la flore sauvage

NÉNUPHARS OU NYMPHÉAS?

Ce qu'on appelle couramment «nénuphar» recouvre en réalité deux genres de la famille des nymphéacées: le nénuphar et le nymphéa. Alors que le premier se signale par une corolle ronde en coupelle, le second arbore l'étoile caractéristique d'un blanc nacré. «Des espèces des deux genres sont présentes en Suisse à l'état sauvage», indique Gregor Kozlowski, directeur du Jardin botanique de l'Université de Fribourg. Le nymphéa blanc (*Nymphaea alba*) se rencontre facilement sur les lacs et les plans d'eaux calmes du Plateau, comme son cousin le nénuphar jaune (*Nuphar lutea*); en revanche, le nénuphar nain (*Nuphar pumila*) est très rare et ne compte que quatre stations en Suisse, dont l'une au lac des Joncs et l'autre au lac de Lussy, tous deux dans le canton de Fribourg.

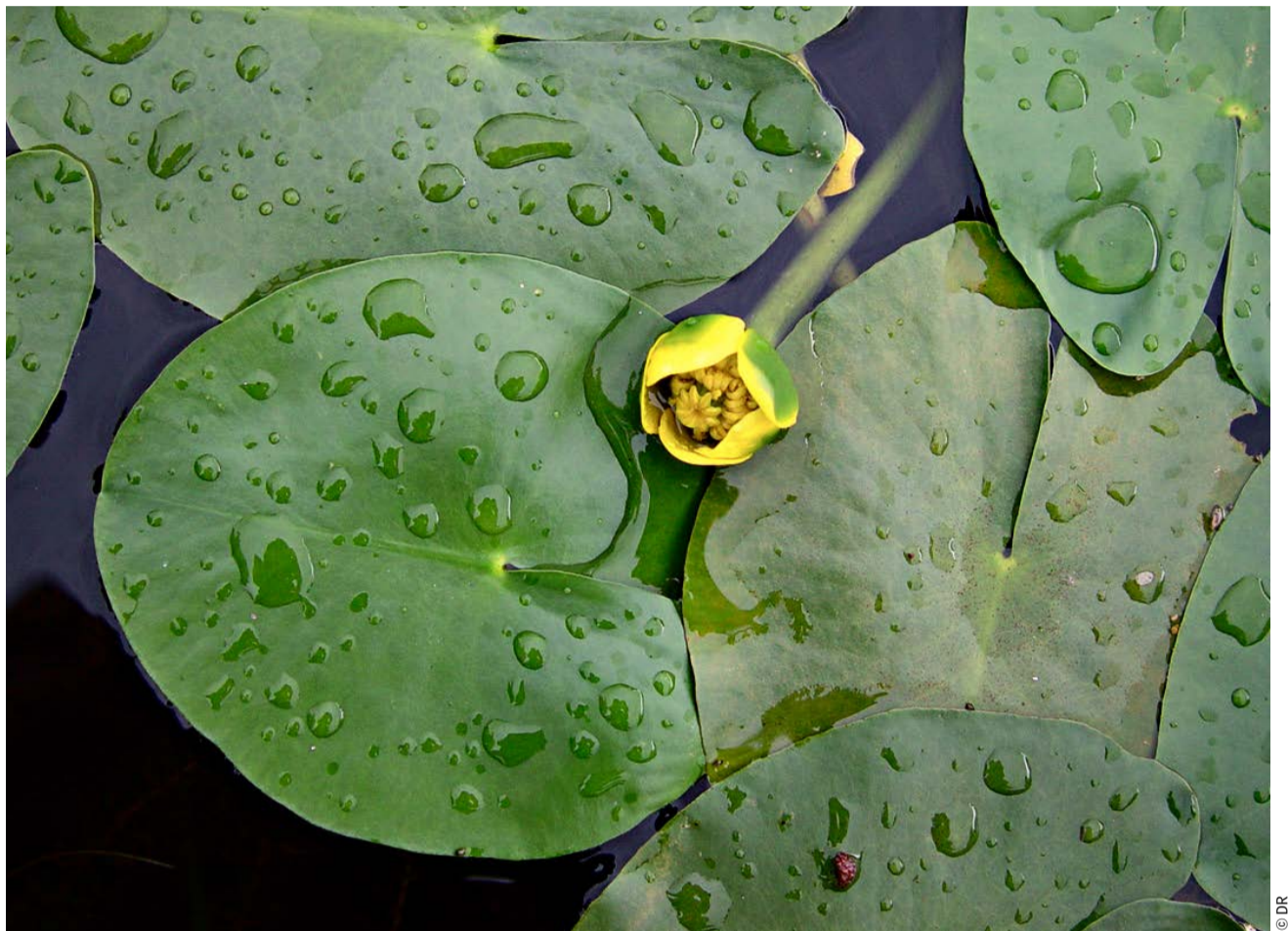
UN FOSSILE VIVANT

«Ce qui est intéressant avec cette famille, c'est qu'il s'agit de plantes à fleurs très primitives en dépit de leur anatomie et de leur belle structure florale, souligne le botaniste. On a retrouvé des fossiles de plantes très similaires, dont on a établi l'âge à 125 millions d'années. Cela fait des nymphéacées des contemporaines des dinosaures.» Plus près de nous, c'est la dernière période glaciaire qui a favorisé l'essor du nénuphar nain sous notre latitude; le retrait des glaciers et la disparition progressive des rives naturelles sous l'effet du développement humain l'ont en quelque sorte piégé sur les sites où on le trouve aujourd'hui.

BIEN ANCRÉE

La large feuille flottante et la fleur des nymphéacées n'en sont que la partie émergée; sous la surface, le rhizome de la plante est bien enraciné dans le substrat. Entre les deux, un pétiole qui peut atteindre 6 mètres de long pour le nénuphar jaune et jusqu'à 2,5 mètres pour son petit cousin. Un véritable exploit d'adaptation évolutive, remarque Gregor Kozlowski: «Les plantes à fleurs aquatiques ont reconquis l'eau après

Le nénuphar nain «*Nuphar pumila*», bien plus rare que ses cousins, est présent au lac des Joncs et au lac de Lussy (FR). Cette prééminence cantonale a fait du nénuphar nain une espèce emblématique du Jardin botanique de l'Université de Fribourg, qui y consacre des recherches depuis les années 1980 sous la direction de Gregor Kozlowski.



des millions d'années de présence terrestre, afin de profiter d'un milieu où les substances nutritives étaient abondantes et la concurrence des autres fleurs absente. Pour cela, elles ont modifié leur structure afin de pallier le manque d'oxygène et de lumière et se sont adaptées à la viscosité de leur environnement.» Du rhizome sortent d'abord de petites feuilles très souples qui lancent le processus de photosynthèse; ensuite, le pétiole pousse jusqu'à la surface, où il développe une feuille spécialement conçue pour la flottaison grâce à de petits caissons ou l'air peut circuler... avant d'accueillir la fleur. Le fruit, en revanche, se développera sous l'eau; les graines se dispersent au gré du courant, puis se laissent couler et germent dans le substrat.

MILIEU MENACÉ

«Des quelque 3000 espèces indigènes recensées, les plantes aquatiques sont les plus menacées, déplore le scientifique. Les rives des lacs et rivières ont été colonisées en priorité au cours de l'histoire humaine; l'assèchement des tourbières, la disparition des rives naturelles, etc., rendent la vie impossible à ces espèces très spécialisées. Celles qui s'en accommodent, comme le nénuphar jaune, sont l'exception.» Les reimplantations de nymphéacées exotiques dans des zones sauvages, fréquentes, constituent une autre menace, relève Gregor Kozlowski: «Les responsables ne sont pas forcément malintentionnés, mais cela ne fait qu'affaiblir les espèces, notamment en provoquant des hybridations.»

OÙ LES VOIR?

S'il est tentant de se rendre au lac des Joncs ou au lac de Lussy pour s'émerveiller devant le nénuphar nain, Gregor Kozlowski le déconseille fermement: les deux lacs sont des réserves naturelles, et l'un est même une propriété privée... et la petite nymphéacée n'a pas besoin d'un quelconque dérangement, même occasionné par la passion sincère de botanistes amateurs. On se retranchera de bonne grâce sur ses cousins, par exemple sur les rives du lac de Neuchâtel. En restant néanmoins dans le canton de Fribourg, puisque de jolies balades à Gletterens ou Portalban permettent d'admirer les deux espèces, tant *Nymphaea alba* que *Nuphar lutea*.

BLAISE GUIGNARD ■

Un prix pour des jardins historiques plus écologiques

INITIATIVE VERTE Lancé cette année par la Fondation Étrillard, à Genève, le Prix du patrimoine paysager et écologique encourage des projets de réhabilitation de domaines privés ou publics, mêlant durabilité, pédagogie, art et histoire.

«Encourager les initiatives qui réconcilient histoire et modernité.» Telle est la mission que s'est donnée la Fondation Étrillard, basée à Genève, lors de sa création en 2015. Dans cette optique, elle vient de créer le Prix du patrimoine paysager et écologique, destiné à soutenir les projets de réhabilitation de parcs et jardins historiques, dans une démarche environnementale et un respect de l'héritage culturel. «Les potagers, vergers et forêts d'un domaine ont toujours rempli une fonction cruciale: subvenir aux besoins d'une communauté et lui permettre de s'élever dans une dimension artistique et spirituelle. Il s'agit ici de redécouvrir la richesse de ces lieux, dans une perspective plus écologique», explique Églantine Étrillard, membre du jury fondateur et active au sein de la fondation familiale.

Ce prix s'adresse à tous les propriétaires d'un domaine public ou privé ayant un projet à réaliser ou en cours de réalisation présentant un intérêt paysager, botanique ou architectural, en France et en Suisse. Le lauréat recevra une dotation de 30 000 euros, lors du Salon international du patrimoine culturel, qui se tiendra du 28 au 31



octobre prochain, à Paris. Les projets seront évalués, entre autres, sur leurs innovations dans les domaines de la permaculture et de l'agroécologie. «Généralement, les jardins d'un château ou d'une maison de maître sont assez classiques et laissent peu de place à ces pratiques. L'idée est de donner un nouvel élan à ces espaces. Les préserver, tout en les modernisant», souligne-t-elle.

L'insertion du projet dans l'esprit du lieu ainsi que les qualités artistiques de la composition seront notamment pris en compte. Cette démarche devra se doubler d'une dimension pédagogique avec l'ouverture au public de façon régulière ou ponctuelle du domaine – notamment durant les Journées européennes du patrimoine – ainsi que d'un travail de sensibilisation à l'écologie auprès des jeunes générations.

Pour mener à bien le projet, la Fondation Étrillard s'est appuyée sur l'expertise de l'association Terre&Humanisme, pionnière de l'agroécologie en France. Le jury sera notamment composé de Françoise Dubost, sociologie spécialisée dans les jardins populaires et historiques, ainsi que d'Antoine Jacobsohn, responsable du potager du roi au château de Versailles. Pour Églantine Étrillard, ce prix est le reflet d'un «monde qui a toujours su s'adapter, en faisant appel à des pratiques naturellement bonnes pour l'environnement».

LILA ERARD ■

+ D'INFOS Les dossiers de candidature sont à déposer jusqu'au lundi 21 septembre. www.fondationetrillard.ch